

RAPPORT DE JURY

EXAMEN PROFESSIONNALISE RESERVE POUR LE RECRUTEMENT DE SECRETAIRES
ADMINISTRATIFS DE CLASSE NORMALE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Président de jury : Madame KHEDER Amer, Directrice des ressources humaines, CROUS de Grenoble

SESSION 2015

Nombre de postes : 08 postes

Concours	Inscrits	Présents	Admis / Liste principale
Saenes réservé	6	6	3

I/ L'épreuve :

Epreuve orale d'admission permettant la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Elle consiste en un entretien avec un jury d'une durée de trente minutes visant à apprécier la personnalité du candidat, sa motivation, ses capacités à exercer les fonctions normalement dévolues aux membres du corps d'accueil du ministère concerné et les compétences acquises lors de son parcours professionnel.

L'épreuve débute par un exposé du candidat, d'une durée de dix minutes au plus, présentant son dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, et se poursuit par un échange avec le jury portant sur ses compétences et aptitudes professionnelles..

Le cas échéant, le jury peut demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique en lien avec la vie professionnelle.

III / STATISTIQUES :

Statistiques inscription :

6 candidats inscrits / 6 présents

Répartition hommes / femmes

Femmes	Hommes
6	0

Statistiques à l'admission :

Seuil admission : Le dernier candidat admis a obtenu une moyenne de 13/20.

Répartition par notes

Epreuve	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Éliminé	Moyenne
Conversation avec le jury	0	6	3	3	0	11.42

Statistiques des candidats admis : 03 sur liste principale

Répartition hommes / femmes

Femmes	6
Homme	0

IV / COMPTE RENDU :

Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :

Les candidates retenues ont pris la mesure des missions et des responsabilités d'un SAENES, par ce qu'une partie des tâches qu'elles assument à l'heure actuelle sont en phase avec ce qui peut être attendu d'elles dans ce cadre et par ce qu'elles ont su se projeter dans des missions futures en mettant en perspective leurs fonctions actuelles et prouver qu'elles étaient prêtes à prendre davantage de responsabilités le cas échéant. A noter également, pour les meilleures candidates, la bonne connaissance du milieu professionnel de l'éducation nationale, de son organisation, de ses missions et de ses instances – elles ont ainsi fait la preuve d'un intérêt réel porté aux structures et aux enjeux.

Les candidates non retenues n'ont pas fait la preuve de leur capacité à occuper un poste de SAENES. Leur présentation orale, tout comme certains rapports écrits se sont bornés à lister des tâches d'exécution et leur méconnaissance des missions d'un SAENES était flagrante – un concours ADJAENES pour ces personnes aurait été plus adapté.

L'éventail des notes :

Les notes se situent entre 8 et 16. Elles illustrent parfaitement la frontière entre les candidates ayant appréhendé les missions d'un SAENES (3 notes supérieures à 13) de celles qui se sont limitées à mettre en valeur leurs tâches actuelles sans mise en perspective (3 notes inférieures à 10).

Attendus du jury vis-à-vis des candidats :

Une présentation claire de leur parcours et de leurs missions actuelles avec une mise en perspective afin de prouver leur ouverture d'esprit, leur curiosité et leur capacité à s'intégrer quelque soit le contexte.

Une bonne connaissance du milieu professionnel de l'éducation nationale.

Le sens du service public.

Des réponses pragmatiques et fonctionnelles à des mises en situation concrètes montrant leur capacité à mobiliser à la fois des connaissances techniques mais également des qualités personnelles telles que le bon sens et la capacité à prendre des responsabilités dans la limite du cadre hiérarchique.

Eléments observés par rapport à ces attendus :

Les candidates reçues ont su répondre à ces attentes et ont su mettre en exergue leur volonté de se mettre au service de l'institution et de vouloir évoluer en fonction des besoins et attente de celle-ci.

Les candidates non retenues ont donné l'impression de chercher une simple reconnaissance de l'institution à l'égard de leurs missions actuelles sans volonté de se projeter plus avant.

Le président du jury,

Mme KHEDER Armelle